

Itinérance : le gouvernement doit faire le bilan de ses actions maintenant

Depuis plusieurs années, les organismes communautaires travaillant auprès des personnes sans-abri et à risque de l'être, ainsi que de nombreux alliés dénoncent fréquemment sur la place publique l'augmentation de l'itinérance et une complexification des problématiques reliées, sans avoir suffisamment de moyens pour apporter les réponses nécessaires. Que ce soit à Trois-Rivières, Montréal ou Québec, les refuges pour sans-abris débordent tandis que d'autres régions ne disposent pas des infrastructures nécessaires pour dépanner les personnes qui ont besoin d'un toit pour la nuit. Alors que l'évaluation de l'intervention en matière d'itinérance permettrait au gouvernement québécois de reconnaître les énormes besoins en matière d'itinérance et de mieux planifier son intervention, le bilan de la première année du Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013 est attendu depuis déjà près de dix mois. Celui-ci doit tenir compte de la réalité des personnes itinérantes, et pour ce faire, la voix des personnes concernées doit être entendue.

Des problèmes qui font la « une »

Dans les dernières semaines, l'itinérance a fait la « une » de plusieurs quotidiens. A Montréal, des commerçants et résidents du Village gay ont déposé une pétition à la ville de Montréal demandant d'assurer la sécurité des résidents et de régler les problèmes d'itinérance dans cette partie de la ville. Dans un contexte de débordement des ressources, et ce, même au courant de l'été, période généralement plus calme, tous subissent les problèmes engendrés par la situation. Ce manque de places dans les ressources a notamment pour conséquence de contraindre les personnes qui cherchent le repos à prendre de plus en plus de risque pour dormir à l'abri des regards. La semaine dernière à Québec, un homme a d'ailleurs failli périr à l'intérieur d'un camion à ordures après s'être couché dans un conteneur à déchet. À Trois-Rivières, pour pallier au fréquent débordement du Centre Le Havre, des tentes ont été installées dans la cour arrière de l'organisme. Dans ce contexte, comment l'évaluation des actions gouvernementales en matière d'itinérance peut-elle prendre autant de retard?

L'évaluation du plan d'action en itinérance 2010-2013 : une nécessité

La Commission de la santé et des services sociaux recommandait à l'intérieur de son rapport « Itinérance : agissons ensemble » paru en novembre 2009, et ce, à la suite d'un imposant exercice de consultation, d'adopter une Politique en itinérance et d'y lier le plus rapidement possible un plan d'action interministériel. Un mois plus tard, le gouvernement du Québec faisait paraître son Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013 écartant à ce moment le travail autour d'une politique publique. Dans ce rapport, qui comporte une trentaine de recommandations, il est également demandé que la ministre déléguée aux services sociaux présente le bilan d'une première année de plan d'action à la commission. Toutefois, à l'aube de la fin de la deuxième année de mise en œuvre, cet exercice fondamental pour faire l'analyse du travail accompli et poursuivre dans la bonne voie n'a toujours pas eu

lieu. Afin que l'évaluation du plan d'action soit complète et permette une véritable compréhension de l'état de la situation, il est incontournable que la commission entende les organisations et les personnes en situation d'itinérance. Celles-ci sont les mieux placées pour souligner les impacts du plan d'action sur le terrain et contribuer à mettre sur pied des stratégies d'intervention les plus efficaces et efficaces possible.

Bien que le budget de 14 millions sur trois ans alloué au plan d'action soit insuffisant, des mesures ont été mises en place. En tout, quatre comités directeurs dont le rôle est d'assurer la mise en œuvre du plan d'action sur une base régionale ont vu le jour à Montréal, Québec, Trois-Rivières et Gatineau. Dans ces villes, certaines mesures concernant les organismes communautaires œuvrant en itinérance se sont concrétisées. Ainsi, Montréal bénéficie de l'octroi d'une somme récurrente de 1, 25 millions \$ investis pour consolider l'action de huit organismes offrant le refuge d'urgence, d'un montant de 170 000 \$ pour appuyer le soutien communautaire en logement social, une attribution qui a cependant exclu le logement transitoire et de la mise en place d'un centre de répit et de dégrisement à Montréal-Est sur la voie de la réalisation. Ailleurs, les investissements accordés dans le cadre du plan d'action accordent quelques appartements sociaux pour Gatineau, 80 000 \$ pour le soutien communautaire à Québec et une somme de 440 000 \$ pour le projet pilote Équipe itinérance de Trois-Rivières.

Cependant, pour arriver à freiner l'accroissement de l'itinérance observée aux quatre coins du Québec, ces mesures et les montants qui y sont rattachés sont insuffisants; les événements des derniers mois en témoignent. L'itinérance n'étant pas une fatalité; une réelle intervention étatique permettrait sa diminution. Dans son rapport paru la semaine dernière, « Le sens des sous pour résoudre pauvreté », le Conseil national du bien-être social tend à trouver des façons de modifier les habitudes de dépenses en matière de pauvreté, lesquelles sont souvent destinées à aider les personnes en situation de pauvreté à subsister.

Un bilan avant la fin de l'année?

Il est urgent que les personnes concernées par le plan d'action soient entendues pour qu'une réelle évaluation des actions ait lieu, et ce, dans l'objectif de mettre en place de véritables moyens pour que l'itinérance ne soit plus le quotidien de plusieurs Québécoises et Québécois.

Le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ) est un regroupement d'organismes communautaires œuvrant auprès des personnes en situation ou à risque d'itinérance. Créé en 1998, le RSIQ regroupe actuellement treize concertations régionales représentant près de 300 organismes.

Célia Corriveau, coordonnatrice, Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ)

Jenny Villeneuve, coordonnatrice, Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO) et présidente du RSIQ

Frédéric Keck, coordonnateur, Regroupement pour l'aide aux itinérantes et itinérantes de Québec (RAIIQ) et vice-président du RSIQ

Michelle Duchesne, directrice des Dîners Saint-Louis et secrétaire-trésorière du RSIQ

Pierre Gaudreau, coordonnateur, Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)

Marco Carpinteyro, Coordonnateur, Table ITINÉRANCE Rive-Sud (TIRS)

Dominic Alexandre, Directeur général, Coalition sherbrookoise pour le travail de rue, Table itinérance Sherbrooke

Estelle Dionne, Directrice générale, La HUTTE-Hébergement d'urgence, Table Action Prévention Itinérance de Lanaudière (TAPIL)

Martine Martin, Table itinérance Saguenay